

Métiers	Fiches FAST	Estimation de l'exposition moyenne annuelle pondérée sur une carrière entière*	Exposition Intermédiaire HAS 2022 (<1mg/m <sup>3</sup> x années)	Exposition forte HAS 2022 (>1mg/m <sup>3</sup> x années)	Principales phases exposantes	Indications métrologiques
			Exposition <0,1mg/m <sup>3</sup> x années (SFST 2022)			
Agent de centrale d'enrobage	<a href="#">Agent Centrale d'Enrobage</a>	0,005 mg/m <sup>3</sup> /année	0 → fin de carrière 0 - 20 ans	non concerné	Chargement mécanique (engin) des trémies de granulats et opérations de nettoyage.	<i>Pas de donnée métrologique spécifique retrouvée. Poste classé par comparaison au poste mécanicien engins TP (phases de nettoyage) et conducteur engins TP.</i>
Applicateur d'enrobés	<a href="#">Applicateur Asphalte / Asphalteur</a> <a href="#">Applicateur Enduits Superficiel / Enrobé Coulé</a> <a href="#">Epaule (E.C.E.)</a>	0,007 mg/m <sup>3</sup> /année	0 → fin de carrière 0 - 15 ans	non concerné	Saupoudrage de quartz après application de l'asphalte en finition; épandage de gravillons	<i>Pas de donnée métrologique retrouvée. Poste classé par comparaison au poste conducteur d'engins TP.</i>
Chauffeur PL TP	<a href="#">Chauffeur PL BTP</a>	0,005 mg/m <sup>3</sup> /année	Chauffeur PL TP 0 - 20 ans	non concerné	Conduite d'un véhicule poids-lourd (PTAC > 3,5 T) sur route, sur chantier et décharge du matériel/des matériaux /des produits destinés aux chantiers ou provenant de ceux-ci (gravats, déchets). Entretien et nettoyage du PL (nettoyage à haute pression, soufflette...) <b>Remarque:</b> les PL qui livrent les matériaux sur les chantiers gros œuvre ne sont pas concernés par cet intitulé (exposition non significative).	<i>INRS Cokhic:</i> <i>Transport et entreposage; n=26; période exposition 2009 – 2018; 4% (IE&lt;0,1) - 81% (0,1&lt;IE&lt;1) - 15% (IE&gt;1)</i> <i>Sumex 2:</i> <i>Code 6414; données pour les conducteurs routiers et grands routiers (pour la majorité des secteurs d'activités); population exposée à 0,025 mg/m<sup>3</sup> pendant 8 à 19% du temps travaillé</i>
Conducteur d'engins chantier/TP	<a href="#">Conducteur Engin Chantier et Carrière</a>	0,007 mg/m <sup>3</sup> /année	0 → fin de carrière 0 - 15 ans	non concerné	Concerne uniquement les conducteurs d'engins exclusifs (gros engins le plus souvent). Exposition variable selon les terrains travaillés. Phases d'exposition lors de l'entretien de l'engin (nettoyage des filtres)	<i>Cartosilice:</i> <i>Chauffeur de pelle mécanique (pelletage de remblais): 4 mesures journée (entre 0,0028 et 0,003 mg/m<sup>3</sup>)</i> <i>Chauffeur pelle à chenille (décroutage) : 3 mesures journée (entre 0,004 et 0,01 mg/m<sup>3</sup>)</i> <i>Matagne:</i> <i>Code PCS2003 : 621c; conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics - démolition et préparation des sites; période 1971-2020</i> <i>Probabilité d'exposition ]85-95[ %; Intensité d'exposition ]0,02-0,1[ mg/m<sup>3</sup>; Fréquence d'exposition ]85-95[ %</i>
Conducteur de raboteuse	<a href="#">Conducteur Régleur Baboteuse</a>	0,07 mg/m <sup>3</sup> /année	0 → 15 ans 0 - 2 ans	> 15 ans	Exposition silice à proximité du fraisage de la route	<i>Cartosilice:</i> <i>17 mesures journée réalisées (chauffeur – régleur et opérateur à pied : peu de différence entre ces postes). Valeurs entre 0,002 et 0,08 mg/m<sup>3</sup>. 100% des mesures faites sur la petite raboteuse sont &lt; 10% de la VLEP. Mesures sur la grande raboteuse :33 % &lt;10 % de la VLEP</i>
Foreur sondeur injecteur	<a href="#">Foreur Sondeur Injecteur</a>	0,007 mg/m <sup>3</sup> /année	0 → fin de carrière 0 - 5 ans	non concerné	Recépage des têtes de pieux en béton	<i>Pas de donnée métrologique spécifique retrouvée.</i>
Mécanicien d'engins TP (hors carrière)	<a href="#">Mécanicien maintenance engins - matériels BTP/ carrière</a>	0,005 mg/m <sup>3</sup> /année	0 → fin de carrière 0 - 20 ans	non concerné	Soufflage des filtres et des différentes pièces, interventions sur chantier à proximité de travaux émettant des poussières, changements des sacs d'aspiration sur scie, disquuse ou autre MOP.	<i>Matagne:</i> <i>Code PSC 2023 : 628a; Mécanicien qualifié de maintenance, entretien équipements industriels (incluant le code 628a-A-AK: mécanicien de chantier); période 1947-2020</i> <i>Probabilité d'exposition ]45-55[ %; Intensité d'exposition ]0,1-0,5[ mg/m<sup>3</sup>; Fréquence d'exposition ]45-55[ %</i> <i>Sumex 2 :</i> <i>Code PCS 628a pour NAF 45</i> <i>Probabilité d'exposition: 6%; Intensité d'exposition 0,025 mg/m<sup>3</sup>; Fréquence d'exposition: 5 à 25%</i>

Ouvrier TP non spécialisé enrobés	<a href="#">Canalisateur tranchée ouverte</a>  <a href="#">Conducteur Non Porté Petit Engin Chantier TP</a>  <a href="#">Maçon TP</a>  <a href="#">Ouvrier exécution TP</a>  <a href="#">Poseur Bordures</a>	0,05 mg/m <sup>3</sup> /année	0 → 20 ans	> 20 ans	Découpe de revêtement routier, pelletage de déblai, de remblai, découpe de bordures, pavés, de canalisations béton. Le métier inclut des phases courtes de conduite de petits engins TP.	<i>Cartosilice: Sciage de bordures : 9 mesures journée entre 0,003 et 0,03mg/m<sup>3</sup> (pics d'exposition à 2xVLEP pour tâche de sciage malgré arrosage)                      Sciage d'enrobés: 7 mesures journée entre 0,0038 et 0,11 mg/m<sup>3</sup> dont 4 mesures &lt; 10% VLEP                      Opérateur à pied pour déblai/remblai de canalisations: 4 mesures journée entre 0,007 et 0,18 mg/m<sup>3</sup> (pic d'exposition &gt; à 2xVLEP pendant 230 min)                      IRSST : « Génie civil et voiries »                      Moyenne géométrique à 0.05 mg/m<sup>3</sup> (analyse faite par métiers) et à 0.02 mg/m<sup>3</sup> (analyse faire par tâches)                      Matqene: Autres ouvriers qualifiés des travaux publics (621e) et Artisan en terrassement TP (211h)                      C = 0.02-0.1 mg/m<sup>3</sup> pendant 45-55% ou 85-95% du temps de travail                      Sumex 2: Autres ouvriers qualifiés des travaux publics (621e) et ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications (621d)                      C = 0.025 mg/ m<sup>3</sup> - 0.05 mg pendant 5% à 50% du temps de travail</i>
			0 - 2 ans			
Tunnelier	<a href="#">Opérateur Tunnelier</a>	0,07 mg/m <sup>3</sup> /année	0 → 15 ans	> 15 ans	Opérateurs à proximité du tapis roulant transportant les gravats de composition variable (boue ou roches selon le terrain). Intervention sur front de taille	<i>Matqene: NAF 2008: construction et entretien de tunnels.                      Conducteurs d'engins: 0,02-0,1 mg/m<sup>3</sup> pendant environ 30% du temps de travail                      Mineurs de fond: 0,1 à 1 mg/m<sup>3</sup> pendant environ 70% du temps de travail                      Ouvriers: 0,02 à 1 mg/m<sup>3</sup> pendant 30 à 70% du temps de travail (50% des ouvriers &gt; VLEP pendant 50% de leur temps de travail)</i>
			0 - 2 ans			